

FO NE SIGNERA PAS L'ACCORD PSE SUR LA FERMETURE DU VAPOCAQUEUR

Chères collègues, chers collègues,

Le syndicat FO a pris la décision de ne pas signer l'accord du PSE mis à la signature le 26 juillet 2024, malgré les pressions exercées par la direction.

Nous regrettons que le temps imparti, qui nous restait pour maintenir la pression sur la direction et d'espérer l'amélioration de l'accord du PSE mis à la signature le 26 juillet, a été rompu de manière précipitée. Il est regrettable qu'une organisation syndicale ait, le 27 septembre, décidé de signer cet accord sans consultation de l'intersyndicale CFDT / CGT et FO, coupant ainsi court à la possibilité de négociations supplémentaires qui auraient pu aboutir à des améliorations notables. La direction n'était pas sereine sur l'homologation d'un PSE unilatéral.

Trop de points relevés par ailleurs par la DRIEETS sont largement insuffisants en termes de sauvegarde d'emploi pour une société internationale comme ExxonMobil et trop de points concernant les charges de travail & back up dans l'activité future (organisation cible) n'ont pas été traités sérieusement par la direction, ce qui impactera les salariés durablement (point mis en avant par nos experts CIDECOS).

Au regard de notre non-signature et pour continuer à œuvrer pour défendre le collectif, nous ne nous priverons pas d'aller devant les tribunaux pour contester les nombreux points litigieux, sans que cela remette en cause, à ce stade, le PSE signé majoritairement.

Nous allons continuer de défendre individuellement et collectivement les salariés qui ne seront pas volontaires à un départ et qui seront malheureusement licenciés au travers de ce PSE, et les assurerons de notre support pour tout éventuel contentieux qui interviendrait à la rupture de leur contrat de travail.

Nous attendons du tribunal administratif qu'il statue sur les mesures réelles d'un plan de sauvegarde de l'emploi, dont l'objectif prioritaire est, rappelons-le, la sauvegarde de l'emploi.

Nous vous rappelons que depuis le départ de la négociation du PSE, nos nombreux commentaires appuyés par la DRIEETS n'ont été que partiellement suivis.

Pour mémoire, les principaux points d'échauffement de l'intersyndicale (FO / CFDT / CGT) :

- CFC de jour de 5 ans insuffisant et sans équité de traitement avec les 10 ans pour le personnel de quart
- Congé de reclassement de 12 mois (pour les - de 52 ans) très insuffisant et aucune mesure réelle et sérieuse pour les + de 52 ans
- Indemnité incitative de 17 000 euros max pour les volontaires au départ (1ere vague) : misérables et mesquines au regard des bénéficiaires de l'affilié (sur 3 ans 1.7 milliards d'euros) et dividendes versés aux actionnaires en 2023 (193 millions d'euros)
- Plancher de 50 000 euros (excluant toute prime légale et / ou conventionnelles de licenciement). Avec ce que la direction propose, un plancher de 50 000 euros incluant toutes les primes au départ et congé de reclassement ... qui malheureusement ne profitera qu'à très peu de salariés.

Nous constatons que ce PSE est profondément discriminatoire et injuste (énorme différence d'indemnités selon la catégorie professionnelle) et est le résultat d'une négociation déloyale, mensongère et ciblée de la part de la direction.

Nous continuerons d'être forts et constructifs pour améliorer votre sort, pour minimiser les départs contraints. Nous continuerons à être force de proposition pour que l'organisation future soit saine et non anxiogène pour les survivants.

FO rejette catégoriquement le motif économique avancé par ExxonMobil dans le cadre de son Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). Il est inacceptable que cette multinationale, qui a largement bénéficié du travail de chacun d'entre vous sur le sol français, cherche à délocaliser ses activités vers des pays où les normes environnementales sont moins strictes, tout cela dans un souci de maximisation des profits, d'ailleurs condamnés par l'Europe à verser 2 milliards pour les super profits réalisés sur ce continent.

Alors que nous sommes confrontés à des décisions stratégiques qui bafouent à la fois les droits des salariés et les engagements écologiques, nous ne pouvons pas rester silencieux et nous ne baisserons pas les bras. **Notre priorité est d'obtenir des indemnités justes à la hauteur de votre contribution, ainsi qu'au niveau de la croissance d'ExxonMobil.**

Pendant que l'entreprise investit massivement et délocalise à l'étranger, elle augmente constamment ses capacités de production de vapocraqueurs en Chine et aux États-Unis et réduit massivement ses engagements en France. De plus, ExxonMobil a préféré investir la totalité de ses 60 milliards de dollars de bénéfices de 2023 à l'acquisition de la société Pioneer, une société spécialisée dans l'extraction de gaz de schiste, un procédé notoirement destructeur pour l'environnement.

Une Lutte Collective, Un Objectif Commun

Nous refusons de nous voir sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. Nos efforts ne doivent pas être ignorés ! Ensemble, nous ferons entendre nos voix et nous nous battons pour des indemnités justes, à la hauteur de notre contribution et des bénéfices records de l'entreprise. Nous n'accepterons pas que vos efforts soient ignorés ou que vous soyez les victimes d'une stratégie qui sacrifie les emplois et l'éthique pour plus de profits. Ensemble, nous ferons entendre notre voix et nous nous battons pour que chaque salarié soit respecté et dignement indemnisé.

ESSO S.A.F a généré 1 700 000 000 € de bénéfices cumulés entre 2021 et 2023. Elle dispose de 2 000 000 000€ de capitaux propres en 2023.

Capitaux propres et Bénéfices d'ExxonMobil Corporation en Milliard d'€ (environ) :

Capitaux propres :	Bénéfices :
2021 = 175.683 Mrd €	2021 = 20 Mrd €
2022 = 202.473 Mrd €	2022 = 55.7 Mrd €
2023 = 212. 538 Mrd €	2023 = 36 Mrd €

La direction n'a pas hésité à faire du chantage à l'emploi pour avoir un accord majoritaire. FO continuera d'agir fortement et stratégiquement contre cette décision injuste. Nous serons vent debout contre une direction qui n'a pas respecté les salariés. Rendez-vous devant les tribunaux Messieurs du COMEX !

Syndicat Force Ouvrière – Toujours à vos côtés !